

La cyberintimidation et les expériences de victimisation

par Marie-Andrée Gravel

Données sociodémographiques en bref, octobre 2017
Volume 22, numéro 1, p. 9-15

Notice bibliographique suggérée :

GRAVEL, Marie-Andrée (2017). « La cyberintimidation et les expériences de victimisation », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 22, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, p. 9-15.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2017
ISSN 1715-6378 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

La cyberintimidation et les expériences de victimisation

par Marie-Andrée Gravel¹

Au Québec comme ailleurs, l'utilisation intensive d'Internet et la présence de plus en plus marquée des appareils portatifs comme les téléphones intelligents et les tablettes témoignent de la progression importante des technologies de l'information et de la communication (TIC). Bien qu'Internet offre des possibilités impressionnantes, le cyberespace, en favorisant notamment la multiplication des contacts entre les individus, fait croître les risques de victimisation. En effet, tandis que le monde réel impose des contraintes physiques et sociales, le caractère virtuel d'Internet permet de se distancer des actes commis en ligne et de leurs conséquences possibles, facilitant par le fait même les comportements agressifs (Habilo-Médias, 2014). Comme toute autre forme de victimisation, la cyberintimidation, décrite comme étant l'intimidation perpétrée au moyen des TIC, peut entraîner des répercussions importantes allant des symptômes d'anxiété au suicide (Cénat et autres, 2014) et accroître la tolérance à la violence. La cyberintimidation s'inscrit communément dans une problématique de victimisation plus large, la victimisation par les pairs, et peut s'ajouter à d'autres expériences de victimisation. Certains chercheurs ont démontré que le fait d'avoir été victimisé antérieurement, sans égard à la nature de la victimisation, peut s'avérer prédictif d'une victimisation future (Cyr, Chamberland et Clément, 2014; Wemmers, 2003). Mais qu'en est-il de la cyberintimidation? Le phénomène est-il également lié aux autres formes de victimisation? S'appuyant sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 sur la victimisation, le présent article examine les liens entre la cyberintimidation et diverses autres expériences de victimisation. Une analyse descriptive permet dans un premier temps de connaître la prévalence de la cyberintimidation en fonction des autres expériences de victimisation et du nombre de formes de victimisation vécues. À l'aide d'analyses de régression, on vérifie ensuite si le lien entre la cyberintimidation et l'expérience d'autres formes de victimisation demeure après avoir pris en compte un ensemble de caractéristiques sociodémographiques des internautes ainsi que leurs antécédents familiaux de violence. L'analyse s'attarde exclusivement à la cyberintimidation chez les individus âgés de 15 ans et plus, un phénomène encore peu documenté.

Source des données

Les estimations présentées dans cet article sont tirées des données de l'ESG de 2014. L'ESG est une enquête transversale annuelle qui a été établie en 1985 par Statistique Canada dans le but de suivre les tendances sociales relatives aux modes de vie et au bien-être de la population. Le cycle de l'ESG utilisé pour cette analyse porte sur la victimisation au sein de la population et recueille entre autres de l'information sur la victimisation criminelle et la violence conjugale. La population cible se compose de l'ensemble de la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires ainsi que des personnes résidant à temps plein dans des établissements institutionnels. En 2014, l'échantillon du fichier maître compte 33 127 répondants pour l'ensemble du Canada, dont 6 254 pour le Québec.

Traitements statistiques

Dans un premier temps, l'existence de relations entre les différentes variables sélectionnées a été vérifiée par l'utilisation du test de khi-deux ajusté à l'aide de la méthode de Satterthwaite. Lorsque nécessaire, des tests d'égalité de proportions ont été effectués. La comparaison est basée sur la construction d'une statistique de Wald à partir de la différence des transformations « logit » des proportions estimées. Dans un deuxième temps, une analyse de régression logistique a permis de déterminer le lien réel entre la probabilité de vivre de la cyberintimidation et le fait d'avoir vécu d'autres expériences de victimisation, et ce, en contrôlant un ensemble de facteurs.

1. L'auteure tient à remercier Jasline Flores de la Direction des statistiques de santé et sa collègue Brigitte Poussart pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte, ainsi que Luc Belleau pour son soutien méthodologique. Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées grâce à l'accès aux données au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR).

Définition des concepts

Cyberintimidation

Dans le cadre de l'ESG de 2014, la cyberintimidation a été documentée à partir de cinq éléments, dont quatre ont été retenus aux fins de cette analyse¹. Pour être considéré comme une victime de cyberintimidation, un individu doit avoir vécu au moins une des situations suivantes au cours des cinq dernières années :

- Avoir reçu des courriels ou des messages instantanés menaçants ou agressifs dont il était le seul destinataire ;
- Avoir été la cible de commentaires menaçants ou agressifs envoyés à des groupes par messagerie instantanée ou au moyen de messages affichés sur des sites Internet ;
- Avoir vu son identité utilisée afin d'envoyer ou de publier des renseignements gênants ou menaçants ;
- Avoir été la cible de tout autre type de cyberharcèlement ou de cyberintimidation.

Les estimations relatives à la cyberintimidation font référence à la population ayant utilisé Internet au cours des cinq dernières années².

Expériences de victimisation

Les expériences de victimisation considérées dans cette analyse sont l'exposition à la violence entre adultes de la maison et la violence physique et/ou sexuelle avant l'âge de 15 ans, ainsi que le harcèlement criminel, la discrimination et les incidents de victimisation contre la personne, soit les expériences pour lesquelles des informations ont été colligées dans le cadre de l'ESG.

Exposition à la violence entre adultes de la maison avant l'âge de 15 ans

L'exposition à la violence entre adultes de la maison réfère au fait d'avoir vu ou entendu, avant l'âge de 15 ans, ses parents, beaux-parents ou tuteurs se frapper ou frapper une autre personne âgée de 18 ans et plus.

Violence physique et/ou sexuelle avant l'âge de 15 ans

La violence physique et/ou sexuelle subie avant l'âge de 15 ans fait référence au fait d'avoir déjà été giflé ou tapé sur la tête ou les oreilles, frappé avec un objet dur, poussé, agrippé, bousculé, de s'être fait lancer un objet, d'avoir reçu un coup de pied, de s'être fait mordre, d'avoir été frappé avec le poing, étranglé, brûlé, attaqué physiquement, d'avoir été touché contre sa volonté de manière sexuelle ou d'avoir été forcé à avoir une activité sexuelle non désirée par un adulte.

Harcèlement criminel

Dans cette analyse, le harcèlement criminel est défini par les situations suivantes : avoir craint pour sa sécurité ou celle d'une connaissance en raison d'une attention répétée et importune par l'entremise de moyens de communication (appels téléphoniques, lettres, cartes, cadeaux) en étant suivi, observé ou attendu, ou encore en raison de comportements menaçants (demandes de rendez-vous insistantes, intimidation ou menaces), et ce, au cours des cinq dernières années.

Discrimination

La discrimination renvoie à un traitement différent, négatif ou défavorable d'une personne survenu au cours des cinq dernières années en raison de son sexe, de son appartenance ethnique ou culturelle, de sa race ou de la couleur de sa peau, de son apparence physique (autre que la couleur de sa peau), de sa religion, de son orientation sexuelle, de son âge, d'une incapacité physique ou mentale, de sa langue ou de toute autre raison.

Incident de victimisation contre la personne³

L'indicateur utilisé réfère au fait d'avoir subi, au cours des 12 derniers mois, au moins un incident relatif aux infractions criminelles suivantes : agression sexuelle, vol qualifié (ou tentative de vol qualifié), voies de fait et vol de biens personnels (ou tentative de vol de biens personnels).

1. La formulation de la question relative au fait d'avoir été la cible de photos embarrassantes ou menaçantes diffère entre les versions anglaise et française du questionnaire. Puisque les données colligées ne réfèrent pas à la même situation dépendamment de la langue de l'entrevue, il a été décidé de ne pas en tenir compte pour la mesure de la cyberintimidation.

2. En raison de changements apportés au module de l'enquête portant sur la cyberintimidation en 2014, notamment la sous-population et la période de référence, les estimations présentées dans cet article ne peuvent pas être comparées à celles de 2009.

3. Les incidents d'agression sexuelle et de voies de fait relatifs à la violence conjugale sont également pris en compte pour cet indicateur.

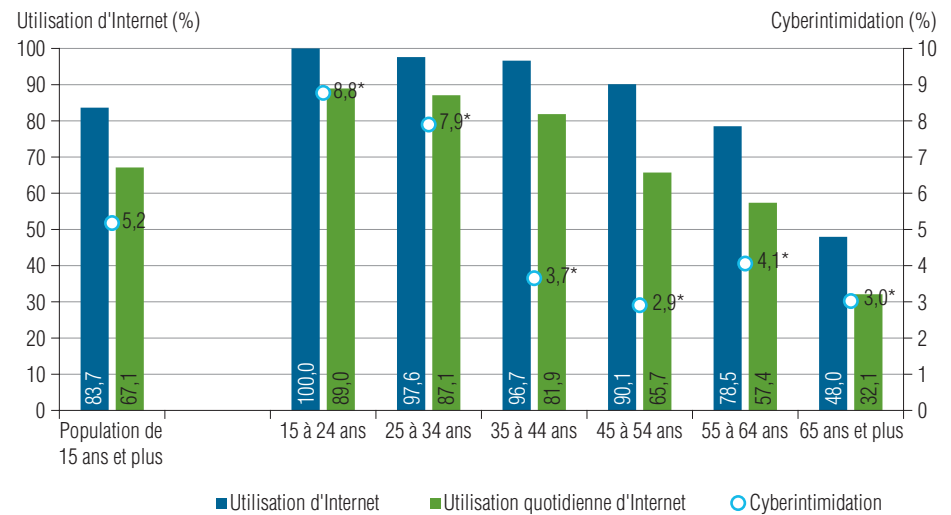
Utilisation d'Internet et cyberintimidation

Comme l'utilisation d'Internet est un prérequis à la cyberintimidation, les données qui suivent abordent brièvement l'usage qu'en fait la population québécoise. Environ 84 % de la population du Québec de 15 ans et plus a utilisé Internet à un moment ou à un autre entre 2009 et 2014 (figure 1). Cette proportion tend à diminuer avec l'âge, passant de l'ensemble de la population âgée de 15 à 24 ans (100 %) à un peu moins de la moitié des individus de 65 ans et plus (48 %). Quoique moins répandue, l'utilisation quotidienne d'Internet au cours de cette même période expose la même tendance selon l'âge. En effet, tandis que 90 % de la population de 15 à 24 ans a habituellement utilisé Internet chaque jour au cours de cette période, seul le tiers des individus de 65 ans et plus présentent les mêmes habitudes.

Entre 2009 et 2014, environ un internaute québécois de 15 ans et plus sur vingt a été victime de cyberintimidation. À l'instar de l'utilisation d'Internet, qui est plus répandue chez la population plus jeune, la cyberintimidation touche davantage les individus âgés de moins de 35 ans. En effet, tandis qu'environ 9 % des personnes de 15 à 34 ans ont vécu au moins une forme d'intimidation sur Internet, la problématique touche seulement entre 3 et 4 % des internautes de 35 ans et plus. Cette différence pourrait être attribuable à l'utilisation plus fréquente d'Internet par les jeunes, qui les expose de manière plus importante à la cybervictimisation, ainsi qu'au risque accru de victimisation chez les populations plus jeunes (Gravel, 2015). Selon Wemmers (2003), l'âge est l'élément le plus significatif dans la prédiction de la victimisation, toutes formes confondues.

Figure 1

Utilisation d'Internet¹ et cyberintimidation² au cours des cinq dernières années, selon le groupe d'âge, Québec, 2014



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Parmi l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

2. Parmi l'ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant utilisé Internet au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2014, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La cyberintimidation et certaines autres formes de victimisation

Comme mentionné précédemment, les victimes de cyberintimidation représentent environ 5 % des internautes québécois de 15 ans et plus. Cette proportion atteint 9 % chez les individus ayant vécu au moins une autre forme de victimisation parmi celles documentées dans cette analyse (tableau 1). Toujours par rapport à l'ensemble des internautes, la cyberintimidation touche plus fréquemment les individus ayant été exposés avant l'âge de 15 ans à la violence entre adultes de la maison (9 %), les victimes de violence physique et/ou sexuelle durant l'enfance (9 %), les victimes d'au moins un incident contre la personne survenu au cours des 12 derniers mois (13 %), ainsi que les victimes de discrimination (15 %) ou de harcèlement criminel (20 %) au

cours des cinq dernières années. Ces proportions sont toutes significativement supérieures à celle que l'on observe pour les personnes n'ayant subi aucune de ces diverses formes de victimisation (1,9 %). Les résultats confirment donc l'existence de liens significatifs² entre la cyberintimidation et d'autres formes de victimisation.

Lorsque l'on porte notre attention sur les différences significatives sur le plan statistique entre les internautes ayant subi différentes formes de victimisation, on remarque que la cyberintimidation est plus fréquente chez les victimes de harcèlement, de discrimination et d'au moins un incident contre la personne que chez les personnes ayant été exposées à la violence entre adultes de la maison ou ayant subi de la violence physique et/ou sexuelle avant l'âge de 15 ans.

2. Soulignons que les liens établis entre la cyberintimidation et les autres expériences de victimisation sont exclusivement associatifs. Dû au caractère transversal de l'ESG, il est impossible de reconstituer la séquence événementielle et de conclure à des liens de causalité.

La cyberintimidation et le cumul des autres formes de victimisation

L'analyse du nombre de formes de victimisation subies parmi celles documentées dans cet article permet d'évaluer le lien entre une exposition accrue à la victimisation et la cyberintimidation. À cet effet, les résultats démontrent que la proportion de victimes de cyberintimidation croît à mesure que le nombre de formes de victimisation vécues augmente (figure 2). Ainsi, on détecte une différence significative entre la proportion de victimes de cyberintimidation chez les internautes n'ayant vécu aucune forme de victimisation (1,9 %) et ceux ayant vécu une forme (5,5 %), deux formes (10,4 %) et trois formes ou plus (25,0 %) de victimisation. Ces résultats confirment le lien entre la cyberintimidation et le cumul des autres formes de victimisation.

Les liens entre les expériences de victimisation et la probabilité de subir de la cyberintimidation

La présente analyse de régression évalue les liens entre la probabilité de subir de la cyberintimidation et le fait d'avoir vécu d'autres expériences de victimisation, et ce, en tenant compte d'un ensemble de caractéristiques des internautes québécois, y compris leurs antécédents familiaux de violence. Cette démarche vise notamment à déterminer si les liens préalablement établis au moyen de l'analyse bivariée demeurent après avoir pris en compte l'effet de ces caractéristiques sur la probabilité d'avoir subi de la cyberintimidation. Les variables de contrôle sélectionnées sont le sexe, le groupe d'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, l'activité principale, le revenu du ménage, la présence d'enfants dans le

Tableau 1

Proportion des internautes ayant vécu de la cyberintimidation au cours des cinq dernières années, selon l'expérience de différentes autres formes de victimisation, Québec, 2014

	Cyberintimidation	
	%	IC 95 %
Ensemble des internautes	5,2	[4,4 ; 6,0]
Aucune forme de victimisation	1,9	[1,4 ; 2,6]
Au moins une forme de victimisation	9,0 [†]	[7,6 ; 10,6]
Exposition à la violence entre adultes de la maison avant l'âge de 15 ans	8,5 ^{†*}	[6,1 ; 11,7]
Violence physique et/ou sexuelle avant l'âge de 15 ans	9,3 [†]	[7,6 ; 11,2]
Victime d'au moins un incident contre la personne au cours des 12 derniers mois	14,1 ^{†*}	[10,3 ; 19,0]
Victime de discrimination au cours des cinq dernières années	14,9 [†]	[11,4 ; 19,2]
Victime de harcèlement au cours des cinq dernières années	20,5 [†]	[16,0 ; 25,8]

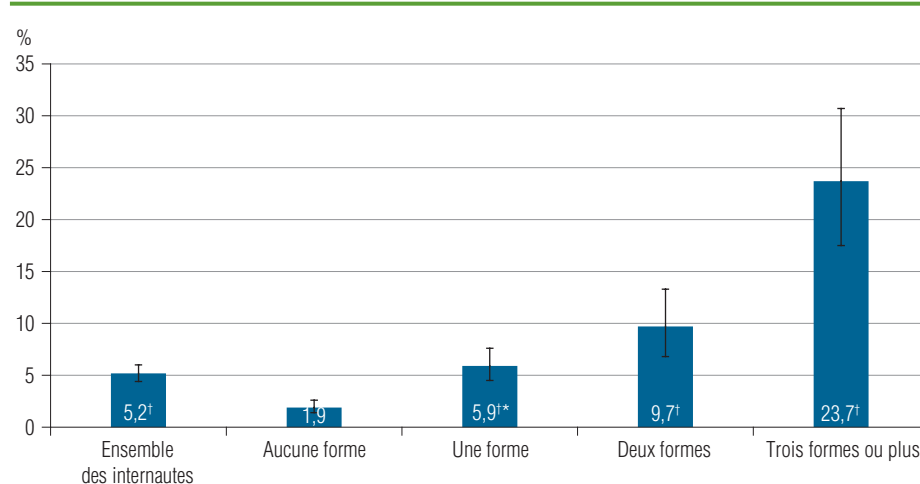
* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Estimation significativement différente de celle des internautes n'ayant subi aucune autre forme de victimisation au seuil de 0,05. IC Intervalle de confiance.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2

Proportion des internautes ayant vécu de la cyberintimidation au cours des cinq dernières années, selon le nombre d'autres formes de victimisation subies, Québec, 2014



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Estimation significativement différente de celle des internautes n'ayant subi aucune autre forme de victimisation au seuil de 0,05. Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

ménage, la langue du ménage, le statut de minorité visible, l'état d'incapacité et le type d'agglomération du lieu de résidence. L'exposition à la violence entre adultes de la maison et la violence physique et/ou sexuelle avant l'âge de 15 ans figurent également comme variables de contrôle à titre de substituts (proxys) des antécédents familiaux de violence³. Ces variables ont été utilisées dans les quatre modèles de régression élaborés, qu'elles soient déterminantes ou non de la probabilité d'avoir vécu de la cyberintimidation⁴.

Les trois premiers modèles évaluent de manière isolée les liens entre chacune des autres formes de victimisation examinées dans l'analyse bivariée, à l'exception des formes de violence vécues au cours de l'enfance (tableau 1), et la probabilité d'avoir subi de la cyberintimidation. Le modèle final intègre pour sa part l'ensemble des formes de victimisation documentées dans cette analyse. Il est à noter que seuls les résultats de ce dernier modèle sont présentés dans cet article.

Les résultats des premiers modèles de régression (données non illustrées) nous permettent de conclure que, pris de façon isolée les uns des autres, et en tenant compte des caractéristiques des internautes énumérées précédemment, le harcèlement, la discrimination et la victimisation contre la personne demeurent significativement associés à la probabilité d'avoir vécu de la cyberintimidation. Le modèle final appuie ces mêmes résultats. Ainsi, lorsque ces trois formes de victimisation sont considérées simultanément, toujours en tenant compte du profil sociodémographique et des antécédents familiaux de violence, elles demeurent toutes liées à la cyberintimi-

mentation (tableau en annexe). On observe par ailleurs que certaines des variables de contrôle s'avèrent également significativement liées à la cyberintimidation, notamment l'état matrimonial, la violence physique et/ou sexuelle subie avant l'âge de 15 ans et l'état d'incapacité.

Les résultats obtenus tendent à confirmer l'effet prédictif des expériences de victimisation antérieures, comme rapporté par le milieu de la recherche (Van Dijk, 2001). Cet effet prédictif met en lumière le phénomène de trajectoires de victimisation, dans lesquelles peuvent s'inscrire les victimes. Il importe de mentionner que l'absence de certaines caractéristiques des individus dans les variables de contrôle sélectionnées peut également avoir influé sur les résultats des modélisations.

Conclusion

L'analyse des données de l'ESG confirme l'existence de liens significatifs entre différentes expériences de victimisation et la cyberintimidation. On remarque en effet que le phénomène est plus fréquent chez les victimes de chacune des formes de victimisation documentées dans cet article, soit l'exposition à la violence entre adultes de la maison et la violence physique et/ou sexuelle avant l'âge de 15 ans, le harcèlement et la discrimination au cours des cinq dernières années, et le fait d'avoir subi au moins un incident contre la personne au cours des 12 derniers mois. Mentionnons également que plus le nombre de formes de victimisation est élevé, plus la cyberintimidation est fréquente. Plus encore, lorsqu'un ensemble de facteurs faisant état du profil sociodémographique des internautes et de leurs antécédents familiaux sont pris

en compte, le lien avec les autres expériences de victimisation demeure. Ainsi, à caractéristiques équivalentes, les internautes ayant subi du harcèlement, de la discrimination ou au moins un incident de victimisation contre la personne sont plus susceptibles d'avoir également été victimes de cyberintimidation.

À l'instar de recherches ayant démontré une certaine concentration des expériences de victimisation (Finkelhor, Ormrod et Turner, 2007), les constats tirés de cette analyse témoignent des liens importants entre différentes formes de victimisation (Hango, 2016; Wemmers, 2003), y compris la violence vécue durant l'enfance (Gravel, 2017; Desai et autres, 2002). L'accumulation de différentes formes de victimisation, phénomène appelé *victimisation multiple* ou *polyvictimisation*, attire de plus en plus l'attention du milieu de la recherche en raison de la gravité de ses conséquences, notamment les symptômes traumatiques et l'insertion dans une trajectoire menant à une revictimisation (Hamby, Finkelhor et Turner, 2014). Une bonne compréhension de ce phénomène permet, par l'adoption d'une approche plus globale, l'amélioration des pratiques d'intervention auprès des victimes.

Bien que des liens importants avec les différentes expériences de victimisation se dégagent de cette étude, d'autres facteurs pourraient avoir une incidence significative sur la cyberintimidation, notamment les comportements à risque comme la consommation excessive d'alcool et de drogues. Des travaux supplémentaires sont requis afin de bien cerner les divers facteurs pouvant mener à des expériences de cyberintimidation et de mesurer leur importance.

3. Il est possible d'utiliser ces variables comme variables de contrôle en raison de leur antériorité probable aux expériences de cyberintimidation.

4. L'association entre la probabilité de subir de la cyberintimidation et les variables de contrôle ne sera pas examinée dans cet article.

Références

- CÉNAT, Jude Mary, et autres (2014). *Capsule scientifique #15: La cyberintimidation : prévalence et conséquences chez des adolescents québécois*, Montréal, Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles, 4 p.
- CYR, Katie, Claire CHAMBERLAND et Marie-Ève CLÉMENT (2014). « Introduction », *Criminologie*, vol. 47, n° 1, p. 5-10.
- DESAI, Sujata, et autres (2002). "Childhood victimization and subsequent adult revictimization assessed in a nationally representative sample of women and men", *Violence and Victims*, vol. 17, n° 6, p. 639-653.
- FINKELHOR, David, Heather A. TURNER et Sherry HAMBY (2012). *Let's prevent peer victimization, not just bullying*, [En ligne]. [www.safekids.com/2012/04/09/lets-prevent-peer-victimization-not-just-bullying](Consulté le 11 juillet 2017).
- FINKELHOR, David, Richard K. Ormrod et Heather A. TURNER (2007). "Poly-victimization: A neglected component in child victimization", *Child abuse and neglect*, vol. 31, p. 7-26.
- GRAVEL, Marie-Andrée (2017). « Liens entre la violence vécue durant l'enfance et la violence conjugale subie à l'âge adulte. Analyse des données québécoises de l'Enquête sociale générale de 2014 », *Coup d'œil sociodémographique*, n° 56, Québec, Institut de la statistique du Québec, 8 p.
- GRAVEL, Marie-Andrée (2015). *La victimisation de la population québécoise : victimisation criminelle et cybervictimisation*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 90 p.
- HABILO-MÉDIAS (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché – Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*, [En ligne]. [habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/pdfs/publication-report/full/JCMBIII_Cyberintimidation_Rapport.pdf] (Consulté le 19 juillet 2017).
- HAMBY, Sherry, David FINKELHOR et Heather TURNER (2014). "Origine et développement du concept de polyvictimisation", *Criminologie*, vol. 47, n° 1, p. 11-15.
- HANGO, Darcy (2016). « La cyberintimidation et le cyberharcèlement chez les utilisateurs d'Internet âgés de 15 à 29 ans », *Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, Canada, p. 18.
- VAN DIJK, Jan J. M. (2001). "Attitudes of Victims and Repeat Victims Toward the Police: Results of the International Crime Victims Survey", dans : FARRELL, Graham et Ken PEASE (2001). *Repeat Victimization, Monsey*, Criminal Justice Press, p. 27-52.
- WEMMERS, Jo-Anne (2003). *Introduction à la victimologie*, Montréal, Québec, Presses de l'Université de Montréal, 234 p.

Annexe

Résultats du modèle de régression logistique sur la cyberintimidation, selon les expériences de victimisation et plusieurs caractéristiques sociodémographiques des internautes, Québec, 2014¹

	Modèle ²			Modèle ²		
	Sig	RC	IC 95 %	Sig	RC	IC 95 %
Variables indépendantes						
Harcèlement criminel au cours des cinq dernières années						
Oui	†††					
Non		3,3 ^{†††}	[2,2; 5,4]			
Discrimination au cours des cinq dernières années						
Oui	†††					
Non		2,2 ^{†††}	[1,4; 3,4]			
Au moins un incident contre la personne au cours des 12 derniers mois³						
Oui	††					
Non		1,8 [†]	[1,1; 3,0]			
Variables de contrôle						
Sexe						
Homme		1,1	[0,8; 1,6]			
Femme		-	-			
Groupe d'âge						
15 à 34 ans	†††					
35 ans et plus		2,1 ^{†††}	[1,4; 3,3]			
Niveau de scolarité						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	‡					
Diplôme d'études secondaires		1,0	[0,6; 1,9]			
Diplôme d'études postsecondaires		1,3	[0,7; 2,4]			
Grade universitaire		2,0 [†]	[1,1; 3,8]			
État matrimonial						
Marié ou en union libre	†††					
Séparé/divorcé		2,3 ^{††}	[1,4; 4,0]			
Veuf		1,3	[0,4; 4,0]			
Célibataire (jamais légalement marié)		2,4 ^{†††}	[1,5; 3,8]			
Activité principale						
Population active ⁴		1,1	[0,6; 2,1]			
Études		-	-			
Retraite		1,2	[0,5; 2,9]			
Autres ⁵		1,2	[0,5; 2,9]			
Variables de contrôle (suite)						
Revenu du ménage						
Moins de 40 000 \$				1,2		[0,5; 2,6]
40 000 à 79 999 \$				1,3		[0,7; 2,6]
80 000 à 99 999 \$				-		-
100 000 à 139 999 \$				1,1		[0,5; 2,6]
140 000 \$ et plus				1,5		[0,7; 3,5]
Non-réponse				1,4		[0,7; 3,1]
Présence d'enfants dans le ménage						
Oui				1,0		[0,7; 1,6]
Non				-		-
Langue du ménage						
Anglais seulement				-		-
Français seulement				1,7		[0,7; 4,0]
Autres langues				1,7 [‡]		[0,6; 5,2]
Langues multiples				1,6		[0,6; 4,7]
Type d'agglomération						
Grands centres de population (AR/RMR)				‡		-
Régions rurales/petits centres de population				1,5 [‡]		[1,0; 2,4]
Minorité visible						
Oui				-		-
Non				1,0		[0,5; 2,0]
État d'incapacité						
Oui ⁶	†††			1,9 ^{†††}		[1,3; 2,9]
Non				-		-
Exposition à la violence entre adultes de la maison avant l'âge de 15 ans						
Oui				1,0		[0,6; 1,8]
Non				-		-
Violence physique et/ou sexuelle avant l'âge de 15 ans						
Oui	†††			2,2 ^{†††}		[1,5; 3,3]
Non				-		-

RC : Rapport de cote. Le rapport de cote calcule l'augmentation (ou la diminution) des chances qu'une personne déclare avoir subi de la cyberintimidation au cours des cinq dernières années en fonction de la valeur des variables indépendantes testées et de l'effet des autres variables du modèle. Un RC supérieur à 1 indique que les personnes présentant une caractéristique donnée sont plus susceptibles de déclarer avoir subi de la cyberintimidation comparativement à la catégorie de référence, toutes choses étant égales par ailleurs, tandis qu'un RC inférieur à 1 signifie qu'elles le sont moins.

1. La catégorie de référence de chacune des variables indépendantes est en italique.

2. Seuil de signification de la variable dans le modèle.

3. Inclut les incidents relatifs à la violence conjugale.

4. Cette catégorie comprend les individus occupant un emploi, à la recherche d'un emploi ou en congé de maternité/paternité ou parental.

5. Cette catégorie comprend les personnes en maladie longue durée, faisant du bénévolat ou prodiguant des soins à des personnes, effectuant des travaux ménagers, s'occupant des enfants ou s'adonnant principalement à d'autres activités.

6. Cette catégorie réfère aux personnes ayant au moins une des incapacités suivantes : incapacités physiques, mentales ou psychologiques, d'apprentissage, de vision, d'ouïe ou toute autre difficulté ou condition à long terme limitant parfois, souvent ou toujours les activités.

Seuil : ‡:0,1; †: 0,05; ††:0,01; †††:0,001.

Note : La catégorie de référence de chacune des variables indépendantes est en italique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2014*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.